

Demande de subvention dans le cadre du SRESRI 2022 pour les projets «Technologies interactives et inclusives pour réduire les inégalités d'accès et de ressources» - IUT de Tarbes.

Conseil d'administration du 26 septembre 2022

Délibération 2022/09/CA-005

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu le dispositif « Accompagnement des projets pédagogiques innovants des IUT de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée » du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande de subvention à la Région Occitanie dans le cadre du dispositif SRESRI pour l'année 2023 « Technologies interactives et inclusives pour réduire les inégalités d'accès et de ressources » pour un montant total de 165 000€.

Toulouse, le 26 septembre 2022

Le Président,




Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 31

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

**Délibération du Conseil de l'IUT de TARBES du 22 juin 2022 :
Décision N°6 relative au vote de la demande SRESRI.**

Rédacteur : Delphine Cathelin

Présents : Monsieur le Président Antoine Nunes, Madame la Vice-Présidente Pascale Péraldi, Gilles Craspay, Jean-Yves Fourquet, Raymond Latorre, Olivier Comet, Jean-Yves Chambrin, Stéphane Baffreau, Didier Bire, Pierre Chalimbaud, Hammou El-Otmany, Jean-Noël Felices, Florent Eyma, Anne-Laure Guin, Séverine Latapie, Marianne Perrin, Sophie Vergès, Jocelyne Isac, Nathalie Enaud, Alice Falières, Sylvie Sapey, Jacques Duvin, Franck Migan, Lucille Denizot, Willy Forté, Philippe Berardo, Isabelle Bazet, Julie Berquez.

Excusés : Othman Rahmoune, Magali Ruff, Camille Magniont, Jade Rognon, Stéphane Boularand, Christophe Perron, Philippe Bergalet, Céline Héraud, Frédérique Girard, Titouan Castagnet, Loïc Cazenave, Charles Leau, Laurent Lages, Kévin Giordan, Eric Barzanti, Coline Perret.

Invité : Philippe Marrast.

Décision N°6 du CIUT du 22 juin 2022

La demande de subvention SRESRI pour les projets GMP et MMI est approuvée par 26 voix pour.

Le montant de la demande de subvention des deux projets est estimé à 330 K€,

soit 165 K€ financé par la Région, 66K€ financé par l'Agglo, 20 K€ financé par le Département et 79K€ autofinancé par l'IUT.

Tarbes, le 4 juillet 2022

Le Président du Conseil d'IUT

Antoine Nunes



DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT
ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS INNOVANTS DES IUT DE LA
REGION OCCITANIE /PYRENEES - MEDITERRANEE

INTITULE DU PROJET	<u>Technologies interactives et inclusives pour réduire les inégalités d'accès et de ressources</u>
LOCALISATION DU PROJET	<u>IUT Tarbes</u>
UNIVERSITE	<u>UT3</u>
IUT/REFERENT DU PROJET	<u>Jean-Yves Chambrin</u>
DATE DE REALISATION DU PROJET	du <u>01/01/2023</u> au <u>01/07/2024</u> .

Adresser tous les courriers à :

Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Hôtel de Région – 22 boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE CEDEX

Renseignements :

DIRECTION RECHERCHE, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Service Accompagnement des Etudiants et Diffusion Scientifique

site de Toulouse : Hélène FRANCHINI - helene.franchini@laregion.fr - 05 61 39 66 17

site de Montpellier : Maribel MARCHETTI - maribel.marchetti@laregion.fr – 04 67 22 80 98

suivi administratif et financier : Sylvie DUPRAT - sylvie.duprat@laregion.fr – 05 61 39 67 41

Attention : De manière générale, la demande de financement doit être antérieure au commencement de l'exécution du programme d'actions ou de l'opération pour lequel un dossier est déposé.

Important : Adresser également une copie de la demande de financement et ses annexes par courriel à l'attention des référentes techniques et administratives.

1. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Le dossier, ainsi que les annexes demandées ci-dessous, sont disponibles sur le site de la Région (www.laregion.fr).

La liste présentée ci-dessous pourra être complétée par d'autres documents utiles à l'instruction du dossier sur demande du service instructeur.

Le demandeur peut fournir tout autre document jugé utile pour présenter le projet et témoigner de son intérêt régional et de ses impacts (devis, note d'analyse...).

PIECES A JOINDRE POUR TOUS LES DEMANDEURS	
<input type="checkbox"/> Dossier de demande de financement dûment complété	
<input type="checkbox"/> L'attestation sur l'honneur signée NB : cette attestation sur l'honneur peut valoir lettre de demande de financement.	
<input type="checkbox"/> Lettre(s) d'engagement ou copie(s) de délibération attribuant une aide publique au projet	
<input type="checkbox"/> Annexe 1	<input type="checkbox"/> Pour une demande de subvention d'investissement : Annexe 1 –onglet Investissement signée*
	<input type="checkbox"/> Pour une demande de subvention de fonctionnement : Annexe 1 –onglet Fonctionnement signée*
<input type="checkbox"/> Annexe 2 - Descriptif détaillé du programme d'actions (format libre)	
<input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire (RIB)	
<input type="checkbox"/> Attestation de non assujettissement à la TVA le cas échéant (si le budget est présenté TTC) ou d'assujettissement partiel	

* Si les documents ne sont pas signés par le représentant légal, joindre le pouvoir donné par ce dernier au signataire.

** Uniquement pour une première demande.

-----Partie réservée aux services de la Région-----

Reçu le

Dossier incomplet Dossier complet

Accusé de réception du dossier adressé le.....

Dossier complet le

Numéro du dossier :

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

	Coordonnées 1 (<i>siège social</i>)	Coordonnées 2 (site)
IUT/UNIVERSITE	<u>Université Paul Sabatier</u>	<u>IUT Tarbes</u>
Adresse	<u>118 route de Narbonne</u>	<u>1 rue Lautréamont</u>
Code postal	<u>31062</u>	<u>65016</u>
Ville	<u>Toulouse</u>	<u>Tarbes</u>

	Contact (<i>représentant légal</i>)	Référent technique ou responsable du projet (<i>si différent du représentant légal</i>)
Civilité	Monsieur	Monsieur
Nom prénom :	Jean-Yves Chambrin	
Fonction :	Directeur	
Tél :	0680141254	
Mail :	directeur@iut-tarbes.fr	

Numéro SIRET	19311384200010
Code NAF	8542Z
Régime TVA	Non récupérable

Présentation globale de l'IUT :

① *Gouvernance, présentation de l'établissement, des formations, des étudiants accueillis, de ses partenariats socio-économiques*

Avec plus de 1400 étudiants, l'IUT de Tarbes est le plus gros établissement de formation dans le supérieur du département. Avec ses 6 départements d'enseignement et ses 12 licences professionnelles, il diplôme près de 900 étudiants par an qui, pour nombre d'entre eux s'insèrent professionnellement sur le territoire, et pour les autres intègrent relativement facilement des formations dans le cadre de poursuites d'études. La possibilité d'irriguer en cadres intermédiaires le tissu économique à cette échelle est un formidable enjeu pour le développement économique local. Dans une ville d'équilibre comme Tarbes, l'IUT est un véritable point d'entrée dans l'enseignement supérieur, avec un taux de boursiers supérieur à 50% et un taux de Bacs Technos de l'ordre de 44%. Il joue à la fois son rôle d'ascenseur social et répond au-delà des exigences ministérielles aux injonctions de recrutement de Bacs Technos. La qualité de la formation en IUT s'appuie sur les méthodes pédagogiques reconnues historiquement et sur l'adéquation de nos enseignements avec les besoins industriels. Il est donc important de rester en phase avec les attentes du secteur économique et de répondre aux nouvelles modalités d'apprentissage de la génération millénaire.

L'IUT de Tarbes peut s'appuyer sur une forte intégration dans le tissu économique et industriel des Hautes-Pyrénées, notamment en étant partie intégrante des Campus des Métiers et des Qualifications sur la transition énergétique et sur l'aéronautique et du Tourisme Pyrénéen.

Ce département a développé une réelle dynamique autour :

1. Du « Projet de Territoire 2020/2030 » comprenant 12 grands chantiers issus d'un diagnostic partagé. Ce projet est animé par l'association « Ambition Pyrénées » créée en 2014 par : le

Département – la Communauté d'Agglo Tarbes Lourdes Pyrénées - la ville de Tarbes – la CCI – la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - la Chambre d'Agriculture.

2. Du label « French Tech Hautes-Pyrénées » sur la Transition Énergétique et Numérique octroyé par le Ministère de l'Économie le 25 juillet 2016 et ce pour deux ans.

L'intégration de l'IUT dans le Projet de Territoire et la French Tech Hautes-Pyrénées lui permet aujourd'hui de bénéficier du soutien d'un ensemble de partenaires et d'acteurs pour la mise en œuvre du projet. Cela lui assure, notamment, la proximité avec de nombreuses start-up et PME qui pourront bénéficier des retombées des nouvelles compétences et des nouveaux matériels de l'IUT à la faveur de ce projet. La mise en réseau de tous les acteurs participe à la requalification du territoire haut-pyrénéen. Ce projet collectif renforce le rééquilibrage du territoire bigourdan dans un contexte de métropolisation.

L'accompagnement des projets pédagogiques innovants des IUT de la région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée depuis 4 ans nous a permis de mettre en place des bases sérieuses pour aborder le passage au numérique

- le numérique pour « proposer une pédagogie innovante aux étudiants et aux enseignants »
- le numérique pour « adapter les formations aux mutations technologiques des secteurs d'activités »
- le numérique pour « Opérer la mutation pédagogique et technologique vers les environnements
- Le numérique au cœur du 4.0. Un enjeu pour tous nos étudiants.

Le projet proposé cette année a pour objectifs de **réduire les inégalités d'accès et de ressources : démocratisation, handicap, nomadisme** pour le premier projet et de **se doter d'un centre d'usinage** permettant en BUT3 GMP de mettre les étudiants en situation d'acquisition de compétences au niveau attendu par les entreprises.

3. DESCRIPTIF DU PROGRAMME D' ACTIONS

Description synthétique du projet :

① Contexte, synthèse du projet, complémentarité avec d'autres projets connus sur le même territoire ou à l'échelle régionale ; inscription de l'opération dans le cadre d'un projet plus global ou dans le cadre d'un appel à projets ...

N.B : joindre un descriptif détaillé du programme d'actions (format libre)

Département MMI (Porteur MMI, mais retours attendus sur toutes les formations de l'IUT)

Technologies interactives et inclusives pour réduire les inégalités d'accès et de ressources : démocratisation, handicap, nomadisme :

Une des ambitions principales du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation concerne la démocratisation de l'accès à l'Enseignement Supérieur.

Le département MMI de l'IUT de Tarbes contribue à cette démarche depuis sa création, et sollicite aujourd'hui le conseil régional pour l'aider à renforcer ce travail grâce à des financements d'équipement techniques inclusifs favorisant l'équité d'accès aux ressources de l'IUT.

Ces investissements répondraient à des problématiques d'inégalités de capacité financière des étudiants, à certaines situations de handicap et permettraient de répondre aux situations de nomadisme digital encore amplifiées ces dernières années, à la suite des différents confinements qui participent de ces inégalités d'accès.

Département GMP :

Centre d'usinage à commande numérique multi axes

La mise en place du BUT ne se traduit pas uniquement par le passage de 2 ans à 3 ans pour l'obtention d'un diplôme de technicien supérieur. Elle induit une refonte en profondeur des approches pédagogiques et des objectifs à atteindre pour valider le diplôme.

L'approche par compétences est le fondement des nouveaux programmes pédagogiques nationaux. L'étudiant dispose de ressources (matières enseignées de manière « classique » - Cours-TD-TP) qu'il mobilise à travers des mises en situations, structurées et organisées tout au long du parcours, pour valider des compétences. Ces nouveaux objets pédagogiques que l'on retrouve désormais dans les programmes nationaux de tous les BUT s'appellent « Situations d'Apprentissage et d'Évaluation ». Ces SAÉs permettent de valider des apprentissages critiques s'appuyant sur des ressources multiples. Pour chaque apprentissage critique, le niveau de compétence à atteindre évolue de semestre en semestre dans une validation en cliquet pour atteindre le niveau d'expertise attendu. Ces SAÉs se déroulent non seulement en mode encadré pour la définition des objectifs, la validation des pistes de réflexion,... mais surtout en autonomie et enfin en mode évaluation. La mise en œuvre de ces nouvelles approches induit l'acquisition de matériel permettant à l'étudiant de se mettre en situation quasi industrielle pour valider ces compétences.

L'achat d'une machine à commande numérique multi axes couplée avec les logiciels de FAO (Fabrication assistée par ordinateur) dont nous disposons permettra de valider le plus haut niveau de compétences dans le domaine de la production – méthode. Néanmoins, elle sera utilisée dès la fin du semestre 2 pour les SAE validant les compétences de niveau intermédiaire dans le même domaine.

Objectifs recherchés et livrables attendus :

① Nature des livrables et résultats escomptés, innovations pédagogiques, mutualisation d'équipements, partenariats, dates prévisionnelles de livraison, étudiants concernés, mutualisations et partenariats

Département MMI :

Technologies interactives et inclusives pour réduire les inégalités d'accès et de ressources : démocratisation, handicap, nomadisme :

Le premier volet de la demande concerne l'équipement de 2 salles d'ordinateurs mobiles permettant de se connecter, via des infrastructures de réseau sans fil renforcées, aux serveurs virtuels d'application de l'IUT qui ont été financés sur le précédent SRESRI.

Cette installation qui permettra à chaque étudiant de bénéficier d'une configuration équitable lorsqu'il sera à l'IUT, mais également quand il sera à son domicile, sera complétée par l'achat de baies de stockage de fortes capacités. Cette puissance de stockage est désormais nécessaire pour faire face au double défi de la volumétrie de la data liée aux nouvelles technologies utilisées dans nos formations (appareils photo/vidéo 360°, 4k ou plus, scanner corporel haute définition, production et postproduction audiovisuelle), et de l'accès nomade à ce stockage via la connexion VPN de l'IUT.

Dans le cadre de la mise en œuvre du parcours de BUT 3 création numérique : Arts, Cultures et Technologies, nous sollicitons également un budget pour l'acquisition d'un plateau technique nomade qui nous permettra de mettre en œuvre avec les différents acteurs de la culture et des arts sur le territoire (le Parvis – scène nationale, les beaux-arts, la Gespe, l'Atelier, des compagnies de danse, musique, théâtre,...) des résidences artistiques et des installations dont la vocation sera tournée vers les créations techniques et artistique (vidéo, son, interaction,...), les médiations culturelles et la valorisation de la richesse créative du territoire.

Le second volet concerne le développement d'outils pour l'accessibilité et le handicap qui sont déjà des éléments centraux de nos diverses formations (MMI, LP Com2Web, LP Miami).

Une première partie concerne des dispositifs et des logiciels permettant de travailler sur des contenus adaptés et des nouvelles formes d'interactions et d'animations permettant de créer des applications adaptées et inclusives.

L'autre volet correspond à l'achat de contrôleurs adaptatifs qui permettent aux personnes en situation de handicap d'interagir le plus efficacement possible avec les systèmes interactifs numériques.

Il devient alors possible pour les étudiants et les équipes pédagogiques de réfléchir, au moment de la conception et de l'implémentation de systèmes interactifs, à l'importance d'une démarche inclusive et centré sur l'utilisateur ; et cela passe par ces nouvelles modalités d'interaction.

Détails des matériels :

- 2 salles mobiles bureautique 18 postes 36k€
- Outils de stockage travail collaboratif (équité, nomadisme) 125k€
- Outils de sécurisation des postes des étudiants : 15k€
- 1 Risographe (accessibilité) 13k€
- 1 veste intégrale tesla suit (design application inclusive) 12k€
- Plateau technique nomade arts et technologies inclusives (nomadisme) 25k€
- Logiciel Marvelous designer : 20 licences (design application inclusive) 3k€
- 1 pack contrôleur accessibilité/handicap 1k€

Département GMP :

Centre d'usinage à commande numérique 4 axes

Le DUT disposait dès le départ d'un embryon de mise en situation à travers le projet tuteuré qui mobilisait des compétences acquises lors de la formation. La diversité des sujets traités avec des projets plutôt orientés conception, d'autres orientés fabrication, d'autres prototypage, permettaient de lisser l'utilisation des ressources matérielles sur l'ensemble de la promotion. La systématisation des mises en situation dans tous les domaines de compétence et la précision accrue des compétences listées nécessitent de renforcer le parc d'équipement.

Les compétences liées à la production industrielle mobilisent, avec celles liées à la conception, les plus gros volumes horaires sur les 3 années de BUT. Elles sont importantes car elles s'inscrivent dans des objectifs de réindustrialisation du territoire et apportent le recul et la hauteur de vue nécessaire pour intégrer les autres matières.

L'acquisition et la validation des compétences ne peuvent se faire, dans ce domaine, que par la mise en situation dans des conditions réelles de fabrication de pièces de complexité croissante. L'achat de cette machine couvre tous les degrés de complexité au niveau des usinages, du nombre d'axes continus, de la variété de possibilité de prises de pièces...

Ce matériel est nécessaire pour accompagner les changements structurels dans la nouvelle approche pédagogique adoptée par les IUT pour la délivrance du BUT

Détails des matériels : (100k€)

Centre Numérique d'usinage 3 axes

Rétro-planning et phasage du programme d'actions :

Date de début et fin de l'opération ou du programme d'actions :

du |0|1| / |0||1| /|2||3| au |3|1| / |1||2| /|2||4|

Date de début et fin d'engagement des dépenses :

du |0|1| / |0||1| /|2||3| au |3|1| / |1||2| /|2||4|

Liste des étapes envisagées dans le cadre de l'opération	Période de réalisation	Moyens humains	Moyens matériels
<i>Préparation de l'opération GMP</i>	<i>Janvier à juin 2023</i>	<i>Services de l'IUT + Équipes pédagogiques IUT</i>	
Commande des matériels	Janvier à juin 2023	Services de l'IUT	
Réception et mise en œuvre	Juillet à novembre 2023	Services de l'IUT + Équipes pédagogiques IUT	
Utilisation avec les étudiants	À partir de septembre 2023 en fonction des délais de livraison	Équipes pédagogiques IUT	

Précisions sur le montage du programme d'actions :

① Précisez le cas échéant les spécificités du montage : opération menée avec plusieurs partenaires (précisez qui supporte les dépenses), montage administratif et financier (opérations collaboratives, ...),

Le projet fera l'objet d'une demande de co-financement auprès du Département (20k€) et la communauté d'agglomération (20%). Ces partenaires publics nous ont soutenu à chaque fois lors des précédents SRESRI.

Composition et modalités d'organisation du comité de suivi du projet :

Le projet sera suivi par les services Info et Logistiques pour la partie mise en place et installation et par les départements GMP et MMI pour la mise en œuvre.

Budget prévisionnel :

Coût total prévisionnel de l'opération ou du programme d'actions (en euros) :	330k€ TTC
Opération donnant lieu à récupération de TVA	non
Montant de la subvention régional sollicité	165k€
Autres subventions publiques sollicitées (préciser)	Agglo 66k€, Département 20k€
Financements privés (préciser)	0€
Autofinancement	79k€

Annexe à compléter et signer :

- Subvention d'investissement : Annexe 1 – onglet Investissement
- Subvention de fonctionnement affectée au projet : Annexe 1 – onglet Fonctionnement

4. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Jean-Yves Chambrin Directeur IUT, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide de la Région destinée à la réalisation du programme d'actions ou de l'opération intitulée « **réduire les inégalités d'accès et de ressources** ».

Rappel du montant de l'aide régionale sollicitée : 165 000 €,

Pour un coût total de l'opération de 330 000€ TTC.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel du programme d'actions ou plan de financement de l'opération,
- Que les dépenses mentionnées dans le plan de financement ou budget prévisionnel s'appuient sur des résultats de consultations d'entreprises, ou si le projet ne donne pas lieu à un marché public, sur des devis, factures pro-forma...
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat,

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ou du programme d'actions,
- Informer le service instructeur en cas de modification du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement (ex : période d'exécution, localisation de l'opération, engagements financier, données techniques...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc.
- Informer la Région de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique).
- Respecter les règles de commande publique, pour les organismes soumis à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement
- Faire état de la participation de la Région en cas d'attribution du financement
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le programme d'actions ou l'opération.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à un non-versement ou un reversement partiel ou total du financement régional.

Fait à Tarbes, le 30 juin 2022

Cachet et signature du demandeur (représentant légal ou délégué)

Fonction du signataire : Directeur IUT